

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de p		permis		Date d'inspection		
SARDERIE COOPÉRATIVE D'ALLARDVILLE LTÉE 2013177					Le 16 février 2023		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
Garderie Coopérative d'Allardville				(506) 725-2072			
Adresse							
4572 134 Route Allardville NB E8L 1E4							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Venessa Sullivan			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement		Date limite pour		Date d'attestation	
24/C) I laire de la contário va de la gardario ádventiva à terrana plais qui à					onforme /r. 2023	de la conformité 14 févr. 2023	
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge))	Zilev	/1. 2023	14 levi. 2023	
préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.							
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.							
Commentaires généraux							
Suivi a été complété par courriel. Aucun ratio a été pris.							
La lacune est maintenant conforme. La porte d'entrée de l'espace extérieur est propre et le passage est							
entretenu de manière que la porte se ferme et s'ouvre facilement.							
La garderie est conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance et le permis est recommandé.							
original signé par Venessa Sullivan			16 février 2023				
		ate	<u> </u>	0 10 111	0. 2020		
r - · · · · · ·							
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate					